

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Les députés doivent comprendre que le public qui les regarde ne sait pas ce qui s'est passé. La parole est au chef de l'opposition.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, nous nous sommes couchés tard hier soir.

Le premier ministre a refusé de révéler la teneur d'une lettre dans laquelle le président des États-Unis refusait la mise en place d'un mécanisme pour le règlement des différends commerciaux. Le premier ministre a-t-il répondu au président pour lui faire savoir, sans équivoque, que les Canadiens ne sauraient accepter un accord commercial qui ne prévoirait pas de processus de règlement exécutoire des conflits et qui ne limiterait pas le droit des États-Unis d'imposer des sanctions commerciales unilatéralement?

Si le président n'a pas accepté, le premier ministre va-t-il donner l'ordre à la ministre du Commerce extérieur et à son négociateur en chef d'interrompre immédiatement les négociations?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, M. Jimmy Coutts a récemment écrit dans le *Star*, de Toronto, que le parti libéral n'avait pas pris position au sujet du commerce, entre autres. Il le dit très clairement. Le chef de l'opposition semble déterminé à saboter ces pourparlers d'une façon ou d'une autre.

Je tiens à lui dire qu'à notre avis, ces négociations sont essentielles pour créer des emplois au Canada. Un accord commercial global avec les États-Unis contribuera dans une large mesure au progrès économique du Canada.

Nous avons négocié avec les États-Unis à tous les niveaux et je pense que nous réalisons des progrès considérables. Néanmoins, comme je l'ai toujours dit, j'ignore si nous pourrions parvenir à un accord. Il s'agit là d'une question très importante. Nous avons de très graves difficultés à surmonter. Le député en a mentionné une.

Depuis le départ, j'ai fait valoir qu'un accord de libre-échange qui autoriserait à prendre des mesures de représailles unilatérales contre un des signataires ne nous mènerait à rien. Je n'ai cessé de le répéter. Il me semble illogique de signer un document pour libéraliser les échanges et d'inclure dans ce même document des dispositions contraires à ce principe.

J'ai effectivement répondu au président des États-Unis. Je lui ai très clairement fait connaître le point de vue du gouvernement canadien, d'abord lorsqu'il est venu ici, au Canada, puis à Washington, et tout récemment à Venise.

Comme je n'ai cessé de le répéter, et je vais le faire une dernière fois aujourd'hui, le gouvernement canadien a entrepris des négociations très difficiles, et comme l'a dit le premier ministre Bourassa, très risquées, qui sont indispensables pour

Questions orales

l'avenir du Canada. Nous sommes prêts à courir ce risque si nous pouvons conclure un accord avantageux pour notre pays. Si nous y parvenons, nous le soumettrons à l'examen de la Chambre. Il créera le genre d'emplois dont les Canadiens ont vraiment besoin.

Des voix: Bravo!

LES OPINIONS DE LA MINISTRE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Étant donné ses observations, monsieur le Président, j'aimerais poser quelques questions au premier ministre. Il a dit que la ministre du Commerce extérieur et le négociateur en chef sont des fonctionnaires dévoués.

J'aimerais rapporter au premier ministre certains commentaires que ceux-ci ont formulés récemment. Ainsi, la ministre du Commerce extérieur a dit du négociateur en chef: «Il doit en perdre la tête». Le négociateur en chef lui a rendu la pareille en déclarant qu'il songeait à s'enfuir avec la ministre du Commerce extérieur, ce qui semblerait confirmer l'observation de la ministre.

En fait, la ministre et le négociateur en chef semblent interpréter différemment le mandat qu'ils ont reçu de négocier un accord commercial. Le premier ministre a-t-il convoqué ces deux collaborateurs pour leur demander de s'entendre et d'adopter la même approche à l'égard des négociations?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'aimerais revenir aux propos que j'ai tenus et dont le député a choisi de ne rapporter à la Chambre qu'un bref extrait. Je dirai simplement qu'en l'occurrence, je m'efforçais d'exprimer toute la sympathie que j'éprouve à l'égard de l'ambassadeur . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: C'est sûr, il doit en perdre la tête!

● (1430)

Mlle Carney: Je signalais que l'ambassadeur est chargé d'un travail bien différent de celui du Cabinet, qu'il exerce son activité dans des conditions bien différentes de celles qui existaient auparavant, car le gouvernement actuel a mis en place le mécanisme de consultation le plus complet jamais envisagé pour des négociations de ce genre.

Je signalais en outre que l'ambassadeur devait non seulement traiter avec le Cabinet, mais qu'il devait également traiter avec les provinces, le monde des affaires, les intervenants dans le mécanisme de consultation dont les avis atteignent son bureau dans moins de 24 heures, et que par conséquent il devait subir d'énormes tensions au moment de négocier dans des délais extrêmement réduits.

A mon avis, il serait utile que la Chambre sache que ces négociations sont bien différentes . . .

Des voix: Oh, oh!